



DECHETS D'ABATTOIRS

MEMBRES DU GROUPE : CMA, DAVAR, GIE MERU, Sylvain Sauvage interpro viande, Flainve Pierson Mango Valorga, Erwann couapault SIVM Sud Valorga, Guillaume Rosselet Alter'Native, Céline Hirzel ICPE, Yoanne Massemin et Justine Coursin PS.

Nom de l'action : Méthanisation en gestion collective

OBJECTIFS DE L'ACTION :
Créer un point de collecte de gestion de flux

Description de l'action : Implanter un ou plusieurs méthaniseurs de grosse capacité en gestion collective proche des abattoirs et ateliers de découpe : Nouméa, Païta, Nouville.

Quels sont les pré-requis, les conditions à remplir au préalable ? :

Gestion collective. Identifier les études correspondantes. Le monde professionnel doit s'organiser pour traiter ses déchets. Identifier un porteur de projet (gouvernance).

Quel est le planning ? Quels sont les délais ? : 5 ans.

Quel modèle économique ? : Revente de l'énergie. Auto consommation énergétique.

Quels sont les freins à lever ? : Coût de gestion des déchets des abattoirs à la tonne vs enfouissement à Gadji.

COMBIEN ?

BUDGET (cocher la case) :

Faible (voire nul)

Moyen

Élevé

QUI PAYE ?

Subventions / banques

QUI ?

PILOTES DE L'ACTION : trouver un porteur de projet

Gestion privée en DSP

Ou semi privé (communes et privé)

Ou association

PARTENAIRES : Abattoirs, ateliers de découpe

OPERATIONNELS :

CLES DE LA REUSSITE, LEVIERS, FACTEURS DE SUCCES :

Rediriger le budget lié à la gestion du déchet (transport, enfouissement...) vers sa valorisation.

Les camions qui descendent à vide de brousse pourraient ramener des déchets.

REGLEMENTATION (modifications, création) :

Interdiction d'enfouissement des déchets d'abattoirs (dans 5 ans).

Rédiger une réglementation sur les déchets carnés, mais pas trop limitante.